Méthodologie de la pensée écrite

PHI1000, Automne 2015
Mercredi, 9h30 à 12h30, local SH-2420

Pierre Poirier, W-5320
poirier.pierre@uqam.ca

Plan de cours

1. DESCRIPTION (SELON L'ANNUAIRE)

Ce cours poursuit deux types d'objectifs, tous les deux reliés à l'art de penser avec rigueur: les premiers concernent la lecture; les deuxièmes, l'écriture. Dans le premier cas, il s'agit de développer des aptitudes à saisir l'organisation d'un texte et ce à trois niveaux: procédés d'exposition; sujets traités; argumentation. Quant aux objectifs du deuxième type, il s'agit d'abord d'apprendre les techniques propres aux résumés, aux comptes rendus et aux autres formes relativement fixes d'écriture; puis d'apprendre, en vue de la recherche, à problématiser un thème; consulter des répertoires bibliographiques; concevoir une stratégie de recherche et d'exposition; planifier la rédaction. Enfin, sur le plan pédagogique, on prévoira en classe un certain nombre d'exercices d'application.

2. OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

Ce cours entend développer les habiletés intellectuelles et pratiques qui doivent être mises en œuvre lors de la production de travaux en sciences humaines et sociales. Parmi les plus importantes de ces habiletés, on peut mentionner :

- Problématiser un sujet de recherche;
- Résumer et rendre compte d'un ouvrage d'autrui;
- Reconnaître et distinguer les niveaux d'organisation fonctionnelle, thématique et propositionnel que l'on trouve toujours dans un texte contenant des idées et des arguments;
- Déterminer les organisations thématique, fonctionnelle et logique d'un texte;
- Construire une bibliographie et rédiger correctement des notices bibliographiques;

Une lecture du calendrier fera ressortir d'autres thèmes importants du cours. À titre d'objectif secondaire, le cours vise à développer quelques habiletés opérationnelles — elles se distinguent des habiletés intellectuelles, car elles consistent seulement à connaître des procédures à suivre. Ces habiletés opérationnelles consistent à maîtriser les techniques servant à présenter des plans, effectuer des recherches bibliographiques, rédiger des notices bibliographiques, etc.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

La formule pédagogique adoptée pour ce cours est fondée sur l'hypothèse qu'il existe, au plan cognitif, une différence fondamentale entre la compréhension superficielle et la compréhension profonde des concepts et habiletés du type qui nous intéressera ici. Alors que la compréhension superficielle de tels concepts et habiletés peut souvent être acquise à la simple lecture d'une définition, leur compréhension profonde ne peut être acquise qu'à travers leur utilisation répétée dans divers contextes ainsi qu'à travers l'utilisation répétée d'un ensemble de concepts ou d'habiletés connexes. C'est seulement lorsque ce niveau de compréhension est atteint que la connaissance du concept est suffisamment abstraite de ses contextes immédiats d'application pour en permettre l'application experte dans des contextes distincts.

La formule pédagogique adoptée pour le cours reflète cette attitude face à l'importance relative des notions abstraites et de leur mise en application dans des techniques d'analyse. En conséquence, le temps de chaque cours sera, sauf exception, divisé à parts égales entre (1) des exposés visant à présenter les notions et techniques, et (2) des ateliers visant à pratiquer les diverses techniques présentées.

Les notions et techniques présentées au cours seront brièvement résumées dans des fiches disponibles sur le site web du cours (voir ci-dessous). Les ateliers seront distribués en classe.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

La compréhension des notions abstraites et la maîtrise des habiletés pratiques seront évaluées par le biais de deux examens à faire en classe et d'un travail pratique à faire à la maison :

- Examen intra (25%)
- Examen de fin de session (25%)
- Travail pratique d'analyse d'un texte (30%)

Les examens porteront sur certains modules de l'outil Infosphère de la bibliothèque de l'UQAM, qui servira de manuel pour le cours, ainsi que sur les notions vues en classe, lesquelles sont résumées et brièvement expliquées dans certains fascicules de la page méthodologie du site du département de philosophie (voir ci-dessous pour l'adresse). Le texte à analyser est au choix de l'étudiant-e mais doit être approuvé par le professeur (pour ce faire, il s'agit d'en remettre une photocopie au professeur au moins trois semaines avant la date de remise du travail pratique). Les travaux remis en retard (sans justification valable) seront pénalisés à raison de 5 points par semaine de retard. Cette note sera complétée par 20% alloués pour la participation active aux ateliers; cette note évaluera la présence aux ateliers et le sérieux avec lequel les travaux d'atelier seront accomplis. La note finale sera portée au relevé de notes officiel selon le barème en vigueur au département.

5. ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Une période de 20 à 30 minutes sera réservée pour fins d'évaluation en ligne des enseignements à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, sera soit à la 12e semaine du trimestre, soit à la 13e semaine du trimestre **(du 23 novembre 2015 au 6 décembre 2015)**. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

6. CALENDRIER ET ÉCHÉANCIER

Cours	Thème
Semaine 1 9 septembre	**Introduction et présentation du cours**
Semaine 2 16 septembre	***La structure du discours, avec illustration par la structure thématique*** • Atelier 1 : Analyse thématique • Dépôt des textes à lire pour les ateliers
Semaine 3 23 septembre	**La structure pragmatique du discours** • Cours 1 : Langage et actions discursives. • Atelier 2 : Les actions discursives • **Dépôt de l'énoncé du travail de session**
Semaine 4 30 septembre	**La structure pragmatique du discours** • Cours 2 : Concepts fondamentaux de pragmatique discursive. • Atelier 3 : Reconnaissance d'actions discursives dans un texte
Semaine 5 7 octobre	**La structure pragmatique du discours** • Cours 3 : Analyses et plans pragmatiques • Atelier 4 : Analyse pragmatique d'un texte • **Remise du texte qui sera analysé pour le travail de session**
Semaine 6 14 Octobre	**Structure et logique des textes indépendants** • Problématiser un sujet de recherche; effectuer une recherche documentaire (trouver, évaluer et citer des sources); planifier sa rédaction. • Atelier 5 : Problématisation d'un sujet de recherche
Semaine 7 21 octobre	**Structure et logique des textes dépendants** • Méthodes pour résumer; les diverses fonctions du commentaire; comment citer ses sources. • Atelier 6 : Les textes dépendants
Semaine 8 28 octobre	**Semaine de lecture**
Semaine 9 4 novembre	**Examen Intra (25%)**
Semaine 10 11 novembre	**La structure argumentative du discours** • Cours 1: Concepts fondamentaux de logique. • Atelier 7 : Introduction à l'analyse logique 1
Semaine 11 18 novembre	**La structure argumentative du discours** • Cours 2: La structure de l'argumentation • Atelier 8 : Introduction à l'analyse logique 2
Semaine 12 25 novembre	**La structure argumentative du discours** • Cours 3: Analyse de l'argumentation • Atelier 9 : Reconstruction de raisonnements 1
Semaine 13 2 décembre	**La structure argumentative du discours** • Cours 4: Évaluation de l'argumentation • Atelier 10 : Reconstruction de raisonnements 2
Semaine 14 9 décembre	**La structure argumentative du discours** • Cours 5: Présentation de l'argumentation • Atelier 11 : Évaluation de raisonnements • **Date de remise du travail de session (30%)**
Semaine 15 16 décembre	**Examen final (25%)**

7. BIBLIOGRAPHIE

A. Fiches à télécharger ou consulter sur le web.

Ce cours n'exige l'achat d'aucun manuel. Toutefois les étudiants et étudiantes doivent consulter un ensemble de fiches qui se trouvent sur le site web du cours:

- http://www.er.uqam.ca/nobel/philuqam/metho/

ainsi que sur le site Infosphère:

- http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/index.html

Les diapositives powerpoint du cours seront placées sur le site Moodle du cours.

B. Ouvrages de référence

1. Méthodologie générale et philosophique.

Cahier de Méthodologie, 4e édition. 1987. Montréal: Université du Québec à Montréal.

Giroux, S. et G. Tremblay. Méthodologie des sciences humaines, Seconde édition. Saint-Laurent (Québec): Éditions du Renouveau Pédagogique.

Russ, J. 2000. Les méthodes en philosophie. Paris: Armand Colin.

Tremblay, R. 1989. *Savoir-Faire*. Montréal: McGraw-Hill.

Tremblay, R. 1991. *L'écritoire*. Montréal: McGraw-Hill.

Tremblay, R. 1996. *Méthophilo - Méthodes pratiques pour l'étude de la philosophie, Volume 1: De la lecture à la rédaction du texte argumentatif philosophique*. Montréal: Chenelière/McGraw-Hill.

Tremblay, R. 1996. *Méthophilo - Méthodes pratiques pour l'étude de la philosophie, Volume 2: De la réfutation des objections à la rédaction d'une dissertation philosophique*. Montréal: Chenelière/McGraw-Hill.

Vaillancourt, L., P. Snyder et A. Baril. 2001. *La méthodologie apprivoisée*. Sherbrooke (Québec): Les éditions G.G.C.

2. Argumentation et pensée critique

Baillargeon, N. 2005. *Petit Guide d'autodéfense intellectuelle*. Montréal: Lux Éditeur.

Blackburn, P. 1994. *Logique de l'argumentation, Seconde édition*. Saint-Laurent (Québec): Éditions du Renouveau Pédagogique.

Johnson, R. H. et J. A. Blair. 2006. *Logical Self-Defense*. New York: International Debate Education Association.

Thibodeau, V. 1997. *Logique et expression de la pensée*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.

Toussaint, N. et G. Ducasse. 1996. *Apprendre à argumenter*. Sainte-Foy (Québec): Les éditions Le Griffon d'argile

van Eemeren, F. H., R. Grootendorst et F. Snoeck Henkemans. 2002. *Argumentation*. Mahwah (New Jersey): Lawrence Erlbaum Associates.

Walton, D. 2006. *Fundamentals of Critical Argumentation*. Cambridge: Cambridge University Press.

Walton, D. 1989. *Informal Logic*. Cambridge: Cambridge University Press.

3. Théorie philosophique de l'argumentation

Perelman, C. 1977. *L'empire rhétorique et argumentation*. Paris: J. Vrin. (v.a. 1982. *The Realm of Rhetoric*. Notre Dame (Indiana): University of Notre Dame Press).

Perelman, C. et L. Olbrechts-Tyteca. 1988. *La nouvelle rhétorique*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles. (v.a. 1969. The New Rhetoric. Notre Dame (Indiana): University of Notre Dame Press).

Toulmin, S. E. (2003). *The Uses of Argument, Updated Edition*. Cambridge: Cambridge University Press.

van Eemeren, F. H. et R. Grootendorst. 2004. *A Systematic Theory of Argumentation*. Cambridge University Press.

4. Publication et typographie

Bouthat, C. 1993. *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal: Université du Québec à Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche.

Gibaldi, J. 2003. *MLA Handbook for Writers of Research Papers, Sixth Edition*. New York: The Modern Language Association of America.

Publication Manual of the American Psychological Association, Fifth Edition. 2001. Washington (DC): American Psychological Association.

Ramat, A. *Le Ramat de la typographie*. Saint-Laurent, Québec: Diffusion Dimédia.

The Chicago Manual of Style, 15th Edition. 2003. Chicago: The University of Chicago Press.

Turabian, K. L. 1996. *A Manual for Writers of Term Papers, Theses, and Dissertations, Sixth Edition*. Chicago: The University of Chicago Press.

5. L'art de la recherche

Booth, W. C., G. G. Colomb et J. M. Williams. 2003. *The Craft of Research, Second Edition*. Chicago: The University of Chicago Press.

Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., L. Potvin, J.-L. Denis et P. Boyle. 2005. *Savoir préparer une recherche*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.

Létourneau, J. 1989. *Le coffre à outil du chercheur débutant*. Toronto: Oxford University Press.

Varia (avec indications sur le contenu)

Boissonnault, P., R. Fafard et V. Gadbois. 1980. *La dissertation*. Beloeil (Québec): Les Éditions La Lignée.

- Guide détaillé pour la conception et la rédaction d'une dissertation de niveau universitaire.

Bolker, J. 1998. *Writing Your Dissertation in Fifteen Minutes a Day*. New York: Henry Holt and Company.

- Guide détaillé pour la conception et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse. L'auteure ne défend pas l'idée qu'on peut le faire en 15 minutes par jour, mais qu'il faut écrire quotidiennement, ne serait-ce que 15 minutes.

Bégin, C. 1992. Devenir efficace dans ses études. Laval (Québec): Groupe Beauchemin éditeur.

- Guide destiné davantage à la scolarité (les cours, par opposition à la rédaction de mémoires et thèses) postsecondaire. Couvre des sujets comme la mémoire, l'attention et la concentration, la gestion du temps, la prise de notes, la préparation et le passage des examens. Rédigé par un psychologue spécialiste de soutien à l'apprentissage.

Davis, G. B. et C. A. Parker. 1997. *Writing the Doctoral Dissertation, Second edition.* Hauppauge (New York): Barron's Educational Series.

- La conception et la rédaction d'une thèse de doctorat, conçue comme une gestion de projet.

Hart, C. 1998. *Doing a Litterature Review*. London: Sage Publications.

- La revue de littérature est un genre littéraire et une partie obligée de tout écrit scientifique (et souvent philosophique) de niveau universitaire. Cet ouvrage acclamé et très populaire se veut un guide détaillé destiné aux chercheurs en sciences humaines qui doivent concevoir et rédiger un tel écrit.

Kosslyn, S. M. 2007. *Clear and to the Point*. Oxford: Oxford University Press.

- Un chercheur en neurosciences cognitives identifie huit principes psychologiques à suivre pour concevoir des présentations Powerpoint efficaces.

Moffet. J.-D. 1993. *Je pense, donc j'écris*. Saint-Laurent (Québec): Éditions du Renouveau Pédagogique.

- Contrairement à la majorité des ouvrages dans le domaine, celui-ci se concentre sur la production de textes informatifs, où l'argumentation ne joue pas nécessairement un rôle important.

Olivier, L., G. Bédard et J. Ferron. 2005. Paris: L'Harmattan.

- Malgré son titre, cet ouvrage porte davantage sur la revue de littérature, en partant de l'idée que l'on ne peut bien problématiser que si on a revu correctement la littérature.

Peters, R. L. 1997. *Getting What You Came For, Revised Edition*. New York: Farrar, Strauss and Giroux.

- Guide général pour réussir des études supérieures; surtout destiné au milieu universitaire américain.

Préjent, R. 2001. *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse*. Montréal: Presses Internationales Polytechniques.

- Destiné aux professeurs mais devrait être également lu par tout étudiant aux études supérieurs pour savoir ce qui est attendu (et non) de sa direction de recherche.

Silva, P. J. 2007. *How to Write a Lot*. Washington (DC): American Psychological Association.

- Guide destiné aux universitaires (étudiants et professeurs) qui désirent rédiger et publier davantage. La recette offerte est aussi simple que difficile à mettre en pratique: il faut écrire tous les jours.

St-Jean, S. 2006. *Études Efficaces*. Anjou (Québec): Les Éditions CEC.

- Guide général couvrant succinctement tous les aspects des études postsecondaires.

Stein, E. 2009. *More Precisely. The math you need to do philosophy*. Peterborough (Ontario): Broadview Press.

- Connaissances mathématiques utiles (voire nécessaires) pour réussir ses études supérieures en philosophie.

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Consulter aussi la **Politique # 42 contre le harcèlement psychologique** :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html